

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p>PRIX DE L'ABONNEMENT : SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr. Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr. " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis</p>	<p>PRIX DES ANNONCES : (la ligne ou son espace) Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct. RECLAMES 50 ct.</p>
---	---	--

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Le bétail dans le monde

L'alimentation des peuples en viande devient aujourd'hui aussi importante que l'alimentation en pain. Rien ne peut donner une idée de l'accroissement de la quantité de chair animale absorbée par l'humanité en une année. Il y a un demi-siècle, le Français mangeait, en moyenne, 12 kg. de viande en l'espace d'un an; maintenant, il lui en faut 45 kg. Demain, 50 kg. lui seront nécessaires. L'Anglais et l'Allemand vont plus loin encore: ils consomment chacun 60 kg. de viande par an; l'Américain du Nord 70 kg.; l'Australien 110 kg. Quant au Suisse, il se contente de 35 kg., ce qui représente 70 fr. Sous l'Acte de Médiation, nos pères n'en désiraient pas plus de 8 kilos.

Cette consommation énorme ne fait qu'augmenter, car, plus on avance, mieux l'on se nourrit. Et les populations s'accroissent en nombre. Aurons-nous un jour disette de viande?

A cette question, on peut répondre catégoriquement: Non. Et cela, parce que le bétail s'accroît encore plus rapidement que l'humanité. Il y a 100 ans, la Suisse ne possédait que 700,000 bêtes à cornes; elle en a aujourd'hui 1,500,000. Sans doute, la population a aussi doublé en ce laps de temps, mais le bétail bovin s'est perfectionné, est devenu plus lourd, plus riche en viande. Un bœuf de 500 kg. était un phénomène, du temps de nos grands-pères; à présent on en voit souvent qui dépassent 1000 kilos. Les porcs ont triplé et les poules ne se gardent plus que si elles pondent 160 à 200 œufs par an.

Cependant, malgré ces progrès énormes de la zootechnie, le bétail ne suffirait pas à la consommation indigène, tant cette dernière est grande. Et il en est de même pour un certain nombre de pays très peuplés de la vieille Europe. Aussi l'ancien continent est-il obligé d'avoir recours à l'importation américaine, africaine et australienne.

Aujourd'hui, le commerce du bétail et de la viande représente une somme annuelle de 8 milliards et se trouve être le plus considérable du monde.

Les Etats qui sont les grands fournisseurs appartiennent en premier lieu aux nouveaux continents où de vastes herbages nourrissent des troupeaux innombrables. L'Argentine compte plus de 100 millions de moutons, et son exportation de viande dépasse 1 milliard. L'Australie atteint ce chiffre et les Etats-Unis arrivent à 1 milliard et demi de francs d'exportation. Dans les immenses plaines du Far West américain paissent 70 millions de bovidés, autant de moutons et 20 millions de chevaux. Les champs de maïs du bassin de l'Ohio engraisent 60 millions de porcs par an. Cette fantastique richesse animale permet de classer les Etats-Unis au premier rang des fournisseurs de viande.

En Europe, la Russie élève le plus de bœufs, surtout en Sibérie; aussi la viande y est-elle bon marché. Le filet de bœuf, dans les villes, se paie 50 ct. la livre. L'Allemagne vient au second rang pour les bovidés et au premier pour les porcs, (20 millions); mais, malgré ces montagnes de charcuterie qu'en tirent les bouchers, elle ne suffit pas à sa consommation. L'Autriche Hongrie, qui a 17 millions de bêtes à cornes et autant de porcs, exporte beaucoup de bétail de boucherie. La France, avec 15 millions de bœufs et vaches, 18 millions de moutons et 8 millions de porcs, en exporte aussi. L'Italie, qui n'a que 6 millions de bovidés et 3 millions de porcs, trouve le moyen de fournir tous les bouchers des rives du Léman. Par contre, l'Angleterre, avec 12 millions de bœufs et 30 millions de moutons, ne se suffit pas. Elle importe de la viande pour plus d'un milliard de francs. C'est que l'Italien ne mange que très peu de viande et l'Anglais ne mange que du jambon, du lard, du rosbœuf et des côtelettes.

Les Etats des Balkans sont riches en bétail et peuvent en exporter de grandes quantités. La Serbie, par exemple, expédie à l'étranger deux cents mille porcs par an, et la Rouma-

nie autant de bœufs. On prétend même qu'en Roumanie, un bœuf ne se vend pas plus de 100 francs. Les pays scandinaves ont du bétail en abondance, et le Danemark envoie chaque année à Londres pour 220 millions de francs de jambon, lard et filet de porc. Quant aux nations mongoles de l'Extrême-Orient, elles ne comptent pas pour la richesse animale. En effet, Indous, Chinois et Japonais ne mangent pas de viande, sauf du poisson et n'élèvent ni bœufs, ni moutons, ni porcs.

Par ce petit tableau qui précède, il est facile de voir que l'humanité a encore devant elle d'immenses réserves de viande, et que ces réserves ne cessent de s'accroître.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Lugon Eugène comme receveur du district de St-Maurice, pour la fin de la législature.

— Il accorde à M. Mathias Lange un droit d'enseigne pour son établissement à Morgins sous le nom de „Grand Hôtel Victoria“.

— Il prend acte de la démission de M. J. Anzévu comme président de la commission de répartition des secours pour les victimes de la catastrophe de Nax.

— Il déclare d'utilité publique l'expropriation demandée par la section de Bruson (Bagnes) d'une parcelle de terrain destinée à l'établissement d'un canal d'égoûts.

— M. le Dr S. Soutter, à Aigle, est autorisé, au vu de son diplôme fédéral, à pratiquer l'art médical dans le canton.

— Est approuvé le règlement de la fabrique d'aluminium Giuliani frères, à Martigny-Bourg.

Secours aux familles nécessiteuses

Il a été alloué, en 1908, à quatre familles de militaires secourus en vertu de l'article 22 de l'Organisation militaire, une somme de fr. 503.60, dont les $\frac{3}{4}$ ont été payés par la Confédération et le $\frac{1}{4}$ par la Caisse d'Etat.

A l'occasion de la discussion du budget

d'Etat, pour étude et examen, la question de savoir si le quart de l'indemnité visée par l'art. 22 de l'Organisation militaire et mise à la charge du Canton devait, au regard de notre législation cantonale, être supportée par l'Etat ou par la commune respective.

pour l'année 1908, sur la proposition d'un député, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil

Le Conseil d'Etat, après avoir examiné les motifs qui ont été à la base de l'article 22 de l'Organisation militaire, ainsi que les principes sur lesquels est assise notre loi sur l'assistance, n'a pas hésité à faire supporter par la Caisse d'Etat la part de l'indemnité prévue par la loi militaire fédérale. En effet, le législateur fédéral, lorsqu'il a statué que les familles qui tombent dans le dénuement par suite du service militaire de leur soutien, recevront des secours proportionnés à leurs besoins, a expressément souligné que ces secours ne devront pas être assimilés à ceux de l'assistance publique. Ces secours ne doivent point avoir un caractère humiliant pour ceux auxquels ils sont prodigués. Les familles secourues dans le sens de l'art. 22 ne le sont pas „habituellement“ et ne sont pas ordinairement à la charge de la commune. Ce n'est qu'une gêne passagère qu'elles subissent par le fait du service militaire de leur soutien. Il n'est pas, dès lors, pas juste de les assimiler aux personnes qui tombent à la charge de l'assistance publique administrée par les soins des autorités communales et des commissions de bienfaisance.

Il convient de remarquer que les autorités communales qui ont été appelées à prendre les mesures premières relatives à l'assistance en question ont procédé de façon heureuse dans la dispensation des secours.

Lorsque le département militaire fédéral aura acquis l'expérience suffisante dans le règlement des cas qui lui sont soumis sur la matière, il publiera une ordonnance d'exécution de l'art. 22. En attendant, il a établi des formulaires uniformes qui facilitent la comptabilité.

Améliorations foncières. — Le Conseil fédéral vient d'allouer au Conseil d'Etat les subsides ci après pour améliorations foncières:

a. 25 % des frais d'un bisse de 1600 m. de long (bisse de Pratz Noé) destiné à l'irrigation d'une prairie de 12,7 hectares dans la commune de Bramois (devis 9000 francs; maximum 2250 fr.).

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

27

Le Baiser

au
Clair de Lune

PAR

GUY CHANTEPLEURE

Puis, elle ouvrit le double fond du coffre de bois d'amarante... Elle y avait réuni les lettres de son père, une belle boucle de cheveux coupée sur le cou frère de sa „petite mère“ et, pressées entre deux feuilles de volin, des violettes cueillies au Père-Lachaise sur la tombe... Elle y posa encore le portefeuille... Un léger ressort jona... Et la mince plaque de bois retomba sur ces choses mortes.

Dans un tiroir, des photographies d'amateurs, prises, l'été dernier, à Hergiswyl, gisaient pêle-mêle, roulées comme des ongles.

Avec des précautions, Marie-Blanche déploya chacune d'elles et les étala, une à une, entre les pages d'un livre qu'elle emportait aussi, mais qu'elle ne voulait plus lire, un volume des premières poésies

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

de Sully Prudhomme, que Pierre lui avait donné et qu'elle aimait.

Une seule photographie demeurait sur le velours du tiroir. Marie-Blanche l'avait intentionnellement séparée de la masse. Elle l'ouvrit de nouveau et la regarda. C'était un portrait de madame Falize.

Habert et Pierre — Pierre surtout — en avaient surveillé la pose. Assise indolemment dans la barque, un grand chapeau fleuri traînant au bas de sa robe claire, Maïa, les cheveux fous, les bras et les mains nus, respirait un bouquet de roses... Ses narines se retroussaient d'aise comme pour humer, avec la senteur du bouquet, toutes les senteurs du jardin, tous les parfums de la terre et de son regard grisé qui brillait à l'ombre de ses cils immenses, un sourire glissait vers sa bouche qu'on ne voyait pas...

Marie-Blanche se souvenait d'un matin où, d'elle-même et sans avoir à se soucier d'être une belle image, la jeune femme avait ainsi caché ses lèvres et ouvert ses narines avides sur la chair odorante des roses gorgées de soleil.

Maïa avait alors le même sourire subtil et voluptueux dont la mystérieuse joie semblait aller au delà de la sensation présente... Elle avait dit: „C'est en respirant des roses comme celles-ci qu'à seize ans, j'ai pris conscience de ma vie“. Elle avait dit: „La vie est un merveilleux instrument qu'on nous met entre les mains et dont chacun joue à sa manière“. Elle avait dit aussi: Vous aimez, petite Marie-Blanche, mais vous serez toujours la fillette qui a les larmes aux yeux parce qu'elle n'atteindra jamais la Montagne Rose et la Ville Lointaine.“

Oh! comme elle eût ri du beau roman imaginé,

la femme qui respirait les roses! Comme, ironique et attendrie, elle en eût ri doucement, de son joli rire japonais!...

Non, Maïa n'avait jamais rêvé d'être la femme de Pierre... Elle n'eût point attendu autant... e'le n'eût pas désiré si peu! Madame Chavaune avait raison.

Mimi pénétrait mieux maintenant le sens de ces paroles souriantes de mondaine un peu désabusée, elle comprenait aussi d'autres paroles moins claires, prononcées naguère devant elle et qui concernaient madame Falize.

Maïa avait aimé avec délice, en passant, sans croire à l'amour ni à la douleur, comme elle respirait les roses sans ignorer que les roses se fanent, sans oublier que chaque matin, et tant que dure l'été, il s'en épanouit de nouvelles.

Elle était le bel oiseau chanteur, ivre de sa voix, ivre de son vol et qu'on ne peut mettre en cage...

Et chacun l'avait ainsi jugée.

Marie-Blanche se rappelait un mot qui l'avait frappée, dit non pas à propos de madame Falize, mais d'une autre personne, d'une personne quelconque:

„Ce n'est pas une nature immorale... c'est une nature amoral.“

Maïa était une nature amoral.

La notion du bien et du mal était indécise en elle. Elle vivait. Elle trouvait la vie bonne et savoureuse. Elle ne s'attardait point à la contemplation des pays chimériques et des sommets inaccessibles...

Marie-Blanche regardait toujours la photographie.

— Oh! Maïa, pensa-t-elle, où souriez-vous en ce moment? à qui?

Il lui semblait qu'étrange, mouvant et insaisissable, le sourire de Maïa disait des choses et des choses... Et, soudain, elle le détesta comme une force malfaisante.

Cette femme était libre de sa vie capricieuse, mais qu'était-elle venue faire en d'autres vies? Elle était libre de son cœur changeant, mais de quel droit avait-elle jeté le trouble en d'autres cœurs?

Elle avait paru... elle avait passé... elle était loin... Derrière elle, elle laissait le doute et l'amertume.

Et son mystérieux fantôme souriait, enivré de parfums...

Mimi regardait encore et encore...

Puis, elle prit la petite feuille brillante et, d'un mouvement sec et rapide, elle la déchira.

Une flamme plus vive et plus claire dans, un court instant, parmi les flammes lassées du feu qui mourait... Et il ne resta plus du portrait de Maïa qu'un peu de cendre rougeoyante.

Mais Marie-Blanche ne pouvait oublier que, quelque part dans le monde, ces lèvres, ces yeux dont elle avait détruit l'image souriaient encore... qu'ils souriaient dans sa pensée à elle, qu'ils y souriaient toujours, qu'elle ne pouvait les en arracher...

Et, comme on tourmente, en s'acharnant, un mal physique dont on souffre, elle répétait: „Je n'aime plus Pierre... je ne veux plus l'aimer...“

Mourrie et désespérée maintenant, elle errait toujours, très haut au-dessus des choses humaines, dans ces régions supérieures d'où Pierre lui semblait si lointain, si étranger...

Comme elle refermait le petit meuble de marqueterie, madame Chavaune entra, toute prête, élégante, avec

b. 30 % des frais :

1. d'une étable sur l'alpe de Tunetoh, appartenant à la bourgeoisie de Mörel (devis 10,000 fr., maximum 3000 fr.).
2. de la correction de chemins sur une longueur de 346 m., de déblaiements sur 40 hectares, de clôtures d'une longueur de 350 m. et d'une conduite d'eau en fer de 60 m. de long sur l'alpe de Zaland, appartenant au consortium d'Ayent (devis 6000, maximum 1980).
3. d'une étable et d'un réservoir d'une contenance de 23 mètres cubes sur l'alpe du Lens commune de Vollèges, (devis 17,500, maximum 5250).
4. d'un bisse de 1190 m. de long (bisse de Samarin) destiné à l'irrigation d'une prairie de 10 hectares dans la commune d'Ayent (devis 1000, maximum 300).
5. de la correction du bisse neuf d'Ayent par la construction d'une demi-galerie de 75 m. de long (devis 1600, maximum 480).
6. d'un bisse de 900 m. de long (bisse de Feldery) destiné à l'irrigation d'une prairie de 70 hectares dans la commune de Törbel (devis 5600, maximum 1680).
7. du drainage de 1 hectare sur la préalpe de Breitmatte, à Eischoll (devis 1300, maximum 390).
8. de l'essartage de 40 hectares sur l'alpe Charlavonayres, appartenant à la bourgeoisie de Port-Valais (devis 6000, maximum 1800).
9. de la correction du bisse de Kastlermaten, près de Kippel, sur une longueur de 850 m. (devis 2600, maximum 780).
10. d'un bisse de 1163 m. de long (bisse de Biedron) destiné à l'irrigation d'une prairie de 25 hectares dans la commune de Nendaz (devis 1500, maximum 450).

Agressions politiques

Le *Nouvelliste* fait de ce titre ronflant son article de fond et conclut que nos lignes de samedi dernier sont de nature à provoquer des mouvements dont les conséquences peuvent être dangereuses.

C'est entendu, il nous est interdit, à nous, de signaler les lâches attentats et les odieuses agressions dont depuis des années les libéraux de Chamossion sont les victimes de la part des excellents catholiques-conservateurs de cette commune.

Il nous est interdit d'affirmer qu'à Chamossion, et ailleurs aussi, la violence est organisée et recommandée par certains chefs qui donnent à leurs agents l'assurance de l'impunité, ce qui, entre parenthèse, est un superbe brevet d'honnêteté pour certaine justice.

Il nous est interdit d'éprouver quelque satisfaction à voir les loups pourchassés à leur tour, après avoir exercé autour d'eux les ravages que l'on sait.

Mais, cher confrère, avez-vous un seul instant essayé de flétrir les violences de vos coreligionnaires et pourtant les occasions ne vous ont, certes, pas manqué! Avez-vous songé à plaindre les malheureuses victimes quand elles appartenaient au parti libéral?

Votre œil est resté sec et vous n'avez pas mis en garde vos sauvages amis contre les conséquences que leurs violences pouvaient entraîner.

Tenez, pas plus tard que dimanche soir, deux citoyens libéraux ont été assaillis par une bande de forcenés et laissés à moitié assommés sur place.

Vous n'en parlez sans doute pas et vous ne trouverez point d'accents indignés pour qualifier ce forfait!

Et lorsque certaines autorités couvent d'un œil paternel et bienveillant les assommeurs de

profession et les chevaliers de la trique et leur assurent une issue à travers les mailles du code pénaal, vous ne songez pas à vous insurger et vous ne trouvez aucun danger à d'aussi criantes injustices!

Vous ne vous doutez point que c'est là la plus violente des provocations et qu'habituer le peuple à ne plus croire à la justice et au règne de la loi, c'est le pousser aux pires extrêmes.

Au lieu de voiler à vos lecteurs les méfaits de vos amis et de dénaturer les actes de vos adversaires, vous rempliriez un rôle plus utile en vous élevant contre les funestes exemples que fournissent à foison les prétendus amis de l'ordre et de la religion.

Les faits de Riddes ne sont que vulgaires incidents et il faut vos tendances à tout amplifier et à tout ramener à la politique pour leur donner quelque importance.

Post-scriptum. — Cette histoire aura au moins le bon côté de permettre au secrétaire agricole de faire quelques bonnes heures supplémentaires. A quelque chose, malheur est bon!

Juges-instructeurs. — En séance du 24 mai le Tribunal cantonal a procédé aux nominations suivantes :

- Juge instructeur du district de Viège : M. l'avocat François Burgener, à Viège.
- Juge-instructeur suppléant du district de Rarogne : M. l'avocat Léon Mengis, à Viège.
- Juge instructeur du district de Martigny : M. l'avocat Louis Troillet, à Martigny.
- Juge-instructeur du district d'Entremont : M. le notaire Cyrille Joris, à Orsières.

A propos de taxe de patente ou de colportage. — A la suite de recours d'une maison de spiritueux de Genève, le Tribunal fédéral vient de décider qu'un négociant établi dans un canton et y payant patente pour son commerce, peut, en conformité de l'art. 31 de la Constitution fédérale, exercer son commerce dans n'importe quel autre canton sans être astreint au paiement d'une taxe quelconque de patente ou de colportage.

Dans le cas ci-dessus, le Conseil d'Etat du Valais, qui avait subordonné au paiement d'une taxe de patente l'exercice de son commerce dans le canton par la maison recourante, a été invité à restituer à cette dernière le montant de la patente qu'elle avait payé.

Peut-on renoncer à une bourgeoisie ? — Le Tribunal fédéral a tranché l'autre jour un point épineux : un citoyen qui possède dans le même canton deux bourgeoisies peut-il renoncer à l'une d'elles? Un bourgeois d'Urkheim avait acheté la bourgeoisie d'Aarau et, ceci fait, avait voulu renoncer à la bourgeoisie d'Urkheim. Le Conseil d'Etat argovien s'y opposa. Le bourgeois, lésé dans ce qu'il estimait son droit, recourut au Tribunal fédéral, qui a confirmé la décision du Conseil d'Etat.

Le Tribunal fédéral a posé en principe que la question est d'ordre intérieur, régie par le droit cantonal.

Le recourant est dans l'erreur en considérant le droit de bourgeoisie comme une propriété dont il peut disposer à son gré : le droit de bourgeoisie comporte des devoirs que le bourgeois ne peut cesser de remplir qu'avec l'assentiment de l'ensemble de la bourgeoisie.

Les souverains en Suisse. — La reine Alexandra d'Angleterre, revenant de Venise, a traversé dans la nuit de hier à aujourd'hui mardi le tunnel du Simplon.

Le Letschberg. — Le tracé modifié du tunnel du Letschberg, contournant le point dangereux dans la vallée de la Gastern, a été définitivement approuvé par le Conseil fédéral. La prolongation du tunnel, de ce fait, est de 700 mètres et la longueur totale sera ainsi de 14,525 mètres.

Les travaux d'avancement s'effectuent d'une manière satisfaisante.

Les apiculteurs et l'exposition cantonale. — Les apiculteurs qui ont l'intention d'exposer à Sion peuvent se faire inscrire jusqu'à fin mai courant; ils n'ont qu'à s'adresser à M. l'architecte Dufour, commissaire cantonal à Sion, qui leur fera parvenir les formulaires d'inscription et tous les renseignements voulus.

Les étagers nécessaires, pour ceux qui ne les feraient pas monter eux-mêmes, pour les miels coulés et en sections, seront mises à la disposition des exposants; ces étagers d'ensemble seront comptés au prix de revient et les exposants payeront en proportion de la place qu'ils occuperont.

Les miels en rayon devront être sous verre. Les apiculteurs exposants trouveront chez le secrétaire-caissier de la société valaisanne d'apiculture des étiquettes de différentes formes et grandeur, des boîtes-cartons vitrées pour sections, quelques bocaux ayant figuré à l'exposition de Frauenfeld. Ce matériel peut être pris à Muraz-Sierre à jour désigné d'avance ou sera envoyé par la poste selon désir. Prière de s'annoncer au plus tôt possible pour l'acquisition de ces objets.

Le Comité.

La crûte du Rhône. — Le Rhône ayant subitement grossi depuis deux jours, tous les travaux entrepris sur son cours ont dû être suspendus.

Mildiou. — Cette pauvre vigne est assaillie de toute part. Après le gel de l'hiver et la gelée toute récente, voici maintenant le mildiou qui entre en scène. La station viticole de Lausanne nous apprend, en effet, que les premières feuilles atteintes de mildiou ont été trouvées le 21 mai, au Treytorrens près Cully, exactement à la même date que l'an dernier où elle recevait, le 21 mai également, les premières feuilles mildiouées.

Il y a donc lieu de préparer le nécessaire pour appliquer le premier sulfatage, sitôt la présence du champignon constatée dans les diverses régions viticoles.

St-Gingolph. — (Corr.) — Le tir annuel de la Société du Grammont qui a eu lieu les 20, 22 et 23 mai, a été un nouveau succès à l'actif des dévoués organisateurs du tir et particulièrement pour le président, M. Charton-Manzetti, à qui nous adressons ici nos remerciements pour son dévouement à la Société.

Tout s'est bien passé, et les nombreux tireurs venus fraterniser avec nous se sont déclarés enchantés de la ligne de tir et de l'organisation de celui-ci.

Malheureusement, quelques tireurs ont pu juger du manque de tact du gendarme local, qui a voulu faire voir, une fois de plus, qu'il avait un grand sabre. Espérons que la grossièreté qu'il a faite au Comité et aux tireurs présents sera récompensée comme elle le mérite.

Simple question. — Il serait de toute bonne foi que le correspondant du *Nouvelliste* du 20 mai désignât la Société de musique dont il veut parler. D'après nos petites informations, plusieurs sociétés bas-valaisannes auraient agi pareillement, abstraction faite de toute idée politique.

X.

Ce qu'on fait à Monthey

A l'occasion de la dernière fête cantonale des musiques, à Monthey, il a été édité, ainsi qu'on l'avait annoncé, un *Livret-programme* qui eût dû faire la joie de tous.

Le Bon Dieu en a décidé autrement. En effet, dans son numéro suivant la fête, le *Nouvelliste* — ce bon *Nouvelliste* — le passe à tabac (pas le Bon Dieu, le livret-programme) de belle manière.

Il n'a pas d'accents assez indignés pour protester contre l'édition de ce qu'il appelle dans son habituel et élégant langage « un charabia et une bouillabaisse politico-musicale ».

Mon Dieu, on se sert des termes que l'on a à sa disposition. Ne nous y arrêtons pas.

Pour ce qui nous concerne, nous déclarons sans ambages que les auteurs ont été de fâcheux maladroits.

Ainsi, ils ont intitulé leur livret «livret-programme». C'était fou! Ce titre devait le perdre. Ne dit-on pas, en effet, d'un parti qu'il a un programme? Alors, n'était-ce pas faire de la politique en mettant livret-programme?

La brochure était jugée et l'interdiction, décidée.

Il est vrai, entre nous, qu'ils ne pouvaient pas l'appeler «Registre de la Fête». C'eût été pire! *Registre* a une acception politique encore bien plus tendancielle, puisque l'on dit: *Registre électoral!*

Tant pis pour les auteurs! Ils n'avaient qu'à choisir un titre moins subversif. C'est bien fait pour eux s'ils ont été inquiétés.

Ah! vous ne savez pas ce qu'il est difficile de faire de la littérature, à Monthey, sans faire de politique. La difficulté vous arrête déjà au titre de l'ouvrage...

Pour le texte, c'est encore bien autre chose. Le livret renfermait l'histoire de toutes les sociétés prenant part à la fête.

— Mais, direz-vous, l'intention était charmante et plus d'un musicien conservera précieusement ce souvenir.

— Eh bien, vous êtes dans la plus profonde erreur. Cette intention que vous avez la légèreté de taxer de charmante, est en soi une intention criminelle. Ignorez-vous, malheureux imprudent, que ce simple historique pouvait mettre à feu et à sang le Valais entier? Si vous l'ignorez, dans un certain cercle politique montheyan on ne l'ignorait pas. On s'y est dit: cette brochure embrasse toutes les sociétés qui viennent à Monthey; dans ce nombre, il y en a qui sont nées de divergences politiques. Les efflurer, c'est faire de la politique!

— La brochure, vous récrierez-vous, a pour toutes un mot aimable; elle est toujours courtoise; pas une phrase ne laisse percer l'ombre d'une hostilité. Omettre sciemment les sociétés nées d'une dissension, c'eût été commettre une grossièreté, un impair dont Monthey eût eu à rougir!

— Aberration! Ce sont vos idées, gardez-les! Elles n'ont pas cours dans ce milieu montheyan, très spécial, dont nous vous cautions et ce que vous prenez pour une grossièreté, n'est en somme que le *ne plus ultra* de la politique et de la courtoisie. Y êtes-vous?

Il y a encore autre chose: la brochure renferme un cliché de la Pierre des Marmettes. C'est le crime des crimes!

Cette Pierre, vous devez vous en souvenir, n'a pas été sauvée du ciseau du graniteur sans difficultés. Il a fallu toute l'énergie des pouvoirs publics. On a alors créé à la dilapidation des deniers publics; on s'est ingénié à tout faire échouer. Mais le Bloc est encore là, et c'est un témoin plutôt gênant pour quelques-uns.

un souple bruit de soie, dans un effluve de parfum...

Elle allait faire l'apparition obligée chez les Marsollier.

— Dans une heure, je serais de retour, dit-elle. Quelle corvée, ma pauvre enfant!

Mais elle soupirait, agitée et joyeuse.

C'était sa première sortie depuis la mort de Tante Chavanne... et sa première robe sans crêpe... avec un chapeau Rembrandt qui lui seyait à ravir.

Marie-Blanche ent envie de dire :

— Comme vous êtes jeune, Tante Blonde!

Mais son baiser seul le dit et, peut-être aussi, le lent soupir qui monta de son cœur d'enfant, qu'elle sentait triste et vieillir, mué en cœur de femme.

Elle abandonna sa chambre aux emballages officiels qui commençaient et, se réfugiant dans le salon, elle ouvrit le piano.

Presque aussitôt, Pierre entra.

Marie-Blanche se leva brusquement.

— Oh! fit-elle. J'avais dit... Tante Jacqueline m'a trompée...

Il était tout pâle et cette pâleur accentuait la maigreur un peu rude de son visage brun.

— Tante Jacqueline ne vous a pas trompée... Sa défense était formelle... J'ai passé outre... Et, comme je pensais bien qu'elle irait chez les Marsollier...

Il eut un rire triste en achevant :

— ... Il y a près d'une heure que j'attends dans le square...

Marie-Blanche s'était un peu éloignée du piano, elle restait debout au milieu de la pièce, muette, froide, crispant dans une immobilité tendue ses lèvres prêtes à trembler.

Pierre murmura :

— Pourquoi voulez-vous partir sans me revoir ?

— Parce que nous nous sommes dit tout ce que nous avions à nous dire... et que nous ne pouvions plus que nous faire du mal...

— Mais je ne vous ai pas dit, moi, tout ce que j'avais à vous dire, Mimi... Et je ne veux pas que, sans m'avoir entendu, vous alliez vous ensevelir là-bas, dans cette vieille maison morte. Oh! Mimi, pourquoi partez-vous?... Je ne veux pas que vous partiez...

— Ne sentez-vous pas à quel point je vous aime... et que cet amour me possède tout entier... Loin de vous, je trouvais, j'inventais des mots pour vous persuader... Ils m'échappent maintenant... J'ai la tête perdue, le cœur broyé... Ne comprenez-vous pas que le passé, tout le passé est aboli ?

— Tante Jacqueline m'a parlé en votre nom... Tout ce qu'il était possible de dire, elle l'a dit... Mais elle ne peut rien changer à cette chose... Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre... Je ne vous aime pas.

— Mimi, Mimi, mais, moi, je vous aime... et ce que j'ai souffert depuis trois jours est inexplicable... O ma chérie, ne vous raidissez pas ainsi... soyez vous-même... Je connais mes torts, ma pauvre petite, mais est-il possible que vous ne puissiez pas me pardonner une erreur que je regrette si profondément?... Vous étiez tellement, malgré tout, oui, malgré tout, et même alors, celle que je devais aimer!

Je l'ai senti avant de le savoir... O Mimi, vous rappelez-vous, à Hergiswyl, cette nuit d'orage avant mon départ...

Elle eut un cri :

— Cette nuit, vous l'aviez passée près d'elle... vous aviez tout risqué pour aller lui dire adieu... Et je savais d'où vous veniez... Et je croyais passionnément à votre amour pour cette femme... votre fiancée !...

Elle rit d'un petit rire qui se brisa comme une chose fragile.

Deux larmes jaillirent des yeux de Pierre, de ces larmes d'homme fort qui, sans couler, brûlent les paupières.

— O ma petite amie, dit-il, quels que soient mes torts, comme vous me punissez !

Les lèvres de Marie-Blanche frémissent imperceptiblement, mais elles ne s'ouvrirent point pour répondre.

Il reprit avec une grande tendresse :

— Mimi, cette nuit-là, je pensais que vous ne sauriez jamais... et, pourtant, près de vous, si jeune, si confiante, si absolument pure, près de vous, je me suis senti triste, honteux... dégoûté de moi-même. Alors comme aujourd'hui, j'aurais voulu m'agenouiller devant vous, mon pauvre petit ange, vous demander je ne sais quel invraisemblable pardon...

— Hélas! qui donc est pur et quel être humain mérite qu'on s'agenouille! murmura Marie-Blanche avec cette amertume qui blessait dans sa bouche d'enfant.

— Ne parlez pas ainsi... ne prenez pas ce ton désenchanté... Mimi, vous ai-je fait tant de mal... à vous qui m'avez été si secourable... Je vous vois encore... Vous étiez toute blanche... vous aviez peur... vous trembliez... Et vous étiez là pour moi, pour

m'aider, pour me sauver... Je vous ai prise dans mes bras...

Elle secona la tête d'un air las...

Il continue, frémissant tout à coup au souvenir évoqué qui s'emparait de lui, qui lui rendait, intensifiée de tout ce qu'y ajoutait la passion coïsciente du moment présent et sensible maintenant jusqu'aux fibres les plus profondes de l'être, l'impression physique du moment passé.

... Je vous ai prise dans mes bras... et peu à peu vous vous êtes calmée... Et moi... Oh! comment vous dire ce que j'éprouvais... cet attendrissement de vous sentir si frissonnante et si fragile... ce besoin de vous envelopper de force et de douceur... je ne sais quel désir de vous garder ainsi toujours pour vous protéger... pour vous préserver du mal et de la douleur... et de vous adorer... Mon cher amour... Et c'était si nouveau... si étrange... A cette minute-là, Mimi, en vérité, je vous aimais déjà...

Mimi pressait févreusement ses deux mains sur son visage, d'un geste qui lui était familier dans le trouble ou la peine.

— Vous m'aimiez... mais à Nancy, vous avez retrouvé madame Falize... Oh! ne dites pas non, allez, je le sais...

(A suivre)

Si vous venez à Monthey, ne vous arrêtez jamais à contempler le vignoble qui s'étage au-dessus de la ville. Un Argus quelconque, en voyant, venant à passer, se dirait certainement en voyant vos regards dirigés de ce côté: Voilà un individu qui ne me dit rien qui vaille. Il contemple la Pierre des Marmettes, donc il fait de la politique. Surveillons-le!

Cet espionnage des menus gestes de chacun, ce tsarisme de tous les instants qui vous donne l'impression du régime hamidien, s'appelle la "Babylonisation de Monthey". Elle doit conduire le peuple montheyan au troisième état de grâce et lui donner les forces nécessaires (signez-vous!) pour achever, dans quatre ans, l'œuvre qu'il a si bien commencée en décembre dernier, comme le dit si bien le *Nouvelliste*.

Espérons que la Fête de musique — de cette musique qui adoucit tant les mœurs — aura contribué, pour une large part, à la réalisation de ce beau rêve.

Ainsi soit-il!

Au dernier moment, nous apprenons que ce qui a fâché si fort la coterie des Argus, c'est le passage suivant de la brochure:

"Italiens, Français, Allemands, Belges, amenés par les différentes industries, coudoient sans façon les vrais Montheyans qui sont pour une bonne part d'anciens Savoyards".

Ces Argus qui, depuis une dizaine d'années, se sont abattus de tous les coins et recoins du Valais, comme une nuée de sauterelles, sur notre malheureuse cité, se sont sentis blessés à la pensée qu'on pouvait les prendre pour d'anciens quadzous!

Le Livret-programme de la Fête cantonale des musiques du Valais à Monthey. — Le *Nouvelliste* et l'*Ami* l'ont bien dit: Quelle infamie! Quelle indignité! MM. E. et M. Trotter, éditer un pamphlet politique, une brochure subversive sous un pareil titre, et à l'occasion d'une fête purement artistique!

Auriez-vous pris notre devise: "L'Art pour le Bien"?

Vraiment, c'est éhonté! et c'est bien plus osé de votre part de tenter de légitimer votre faute, d'en assumer la paternité consciente, et de protester de votre intention honnête, réfléchie et bienveillante! Aussi l'avez-vous appris à vos dépens, lorsque j'ai eu la délicate attention, au risque d'être taxé d'infatigable, de boire à la santé de l'interdiction de votre brochure, et de vous rappeler que...

Aux âmes bien nées, La valeur n'attend pas le nombre des années, et que, minorité, j'avais réussi à faire interdire votre libelle, en faisant marcher des délégués préoccupés de conciliation.

Et ces arguments frappants ne vous ont pas convaincu et vous osez encore soutenir que nous ne sommes pas persécutés et que votre brochure ne contient pas de politique? Mais serait-elle de vous? Je ne sens en vous qu'un adversaire politique, comment pourrais-je trouver autre chose qu'une politique hostile dans vos œuvres?

Oh! ne me prenez pas pour un Allemand! Malgré l'origine teutonienne de ma signature, je comprends parfaitement les français.

N'ai-je pas, le premier, saisi le sens des cris de l'âne savoyard et crié le premier au martyre de la pensée... bien pensante?

N'ai-je pas, le premier, découvert dans la feuille officielle, en caractères lilliputiens et invisibles à l'œil nu, l'acte de défaut d'un homonyme indigne de porter mon nom, et dénoncé la fausseté du scrutin.

Eh bien, aussi vrai que je comprends le français, votre brochure, c'est vraiment dégoûtant, je l'ai vu de mes yeux, elle contient deux fois le mot "politique".

Ris-Ris Verthmüller.

St-Maurice. — Notre nouveau cimetière et notre antique place du Parvis viennent d'être dotés de 7 bancs doubles en lames de bois et fer forgé (modern style) par notre administration communale.

Mais savez-vous comment nos administrateurs nouveau jeu (conservateurs progressistes, ouf!) que nombre de localités voisines ne nous envient pas, comprennent les intérêts de leurs administrés? Ils n'ont rien trouvé de mieux que de commander ce travail, (environ 800 fr.) à un maître d'état du canton de Vaud, et cela sans le mettre en soumission, comme c'est l'usage pour une somme aussi élevée.

N'y a-t-il donc personne, chez nous, capable d'exécuter un tel travail? Celui qu'on peut voir, fait par des artisans de la localité, prouve surabondamment le contraire.

Et les maîtres d'état que cela concerne, peuvent ils espérer qu'on les oubliera sur les rôles d'impôt, puisqu'on feint de les ignorer, lorsqu'il pourrait y avoir quelque argent à gagner?

C'est ce qu'un avenir tout prochain leur apprendra. M. le Président de la Commission de l'Intérieur a prétexté, si nous sommes bien informés, qu'il avait profité d'une excellente occasion pour faire faire ces bancs à un prix très favorable, et cependant plusieurs personnes compétentes ont estimé que ces prix étaient beaucoup trop élevés.

Nous voulons bien croire que M. le Président de la Commission n'a péché, en ceci,

que par ignorance et que nul ne pourra l'accuser, ni lui ni aucun membre de l'Administration, de favoritisme.

Nous osons espérer qu'on ne verra pas fleurir, à St-Maurice, le système des pots de vin et du "graisse-moi la patte".

Des contribuables.

Salvan. — Tir annuel. — Le monde des tireurs est informé qu'à l'occasion du concours cantonal des sections de tir qui coïncidera avec le tir annuel de la société de la cible de Salvan, la direction du M.-C., par un privilège spécial, accorde à tout tireur, porteur d'une carte de légitimation, qui prendra part au tir du 4, 5 et 6 juin 1909, une réduction de 50 % sur le tarif ordinaire des billets.

MM. les tireurs n'ont qu'à s'adresser au comité de la cible de Salvan pour obtenir la carte de légitimation accordée.

Tout en participant à la joute patriotique annoncée, MM. les amateurs de tir peuvent ainsi explorer à peu de frais la gentille vallée de Salvan-Finshaut, en ce moment toute débordante de fleurs et de verdure!

Louis Coquoq, inst.

Ascension de la Tour Sallière. — La Tour Sallière, sur Salvan, a été faite dimanche 23 et, pour la première fois cette année, par MM. Dr Dubuis, Dr Lang, de Genève, Denis Orsat, Georges Spagnoli, Etienne Rouiller, de Martigny, avec le guide Gaspard Coquoq de Salvan.

Après avoir passé la nuit à la cabane de Barberine, nos alpinistes quittaient celle-ci à 3 heures du matin pour atteindre le sommet (3260 m.) à 9 h., malgré la grande quantité de neige qui se trouve encore sur tout le parcours et qui rendait l'ascension pénible et difficile.

Grâce à un temps splendide, nos intrépides montagnards purent jouir d'une vue magnifique sur l'immense panorama qui les entourait. Après avoir fêté leur victoire en trinquant le traditionnel verre de champagne, ils effectuèrent la descente, qui fut agrémentée par de superbes glissades sur la neige et étaient de retour à la cabane à 1 h. de l'après-midi.

S'étant largement restaurés, nos alpinistes se remettaient en marche pour Finhaut où ils prenaient place dans les confortables voitures du M.-C. qui les reconduisait sains et saufs à Martigny.

R.

Découvertes macabres dans le Rhône. — Jeudi matin, 20 mai, un ouvrier de 50 à 60 ans, barbe grise, yeux gris, un bras autour d'un mouchoir quadrillé, a été trouvé dans le Rhône, près du pont de Colonges. La justice, avisée tout de suite, est arrivée à 8 h. du soir, faire les constatations légales.

Le cadavre a été reconnu pour être celui d'un habitant de Charrat, disparu de cette localité, il y a environ un mois et demi.

Dans un espace de temps relativement court, 3 cadavres ont été aperçus aux environs d'Evionnaz, entr'autre un enfant nouveau-né, sexe féminin, qui n'a pu être repêché.

Vol dans les hôtels de montagne. La série des vols dans les hôtels de montagne a commencé. Samedi soir, des cambrioleurs sont entrés dans l'hôtel de M. Arlettaz, à Champex, et ont fait main basse sur les provisions qui s'y trouvaient. Vol et dégâts sont estimés à 450 francs. Les malfaiteurs sont jusqu'ici introuvables.

Contre-protestation. — La *Gazette*, relevant dans son n° de samedi les quelques lignes de notre compte rendu parlementaire relatif à l'élection complémentaire du district de Viège, allègue qu'à propos du vote intervenu à ce sujet nous avons suspecté l'impartialité du président de la Haute Assemblée, M. A. Seiler.

Il n'en est rien; nous connaissons trop l'intégrité, l'honorabilité et l'autorité indiscutée de l'éminent conseiller national pour croire un seul instant qu'il puisse faillir aux devoirs de sa délicate charge; aussi repoussons-nous du pied les commentaires tendancieusement acrimonieux de notre confrère, qui a voulu, sans doute, se faire, auprès de l'intéressé, une popularité de bon aloi sur notre dos.

Grand bien lui fasse.

Congrès de la Libre Pensée. — Le dimanche 30 mai, la Libre Pensée suisse tiendra son congrès annuel à Martigny; à cette occasion une série de conférences seront données à l'Hôtel-de-Ville; les orateurs librepenseurs développeront les sujets les plus divers.

M. E. Davaud, instituteur, nous parlera du rôle de la religion dans l'éducation; le professeur L. Gaberel, du Socialisme et Libre Pensée; le président de la section de Genève de la Libre Pensée, fondateur et directeur du Cours de morale sociale, M. Ch. Fulpius, nous entretiendra de la morale sociale; "Ici-bas ou au-delà" sera développé par le Dr O. Karmin; "Les délits d'opinion" par le Dr G. Weber et, enfin, notre ami Alph. Michaud terminera ces conférences en nous parlant de l'"Ecole libre de Bagnes".

Ces conférences sont publiques, gratuites et contradictoires.

Chemins de fer. — Le chemin de fer électrique Aigle-Orlon-Monthey a transporté en avril dernier 11,860 voyageurs (10,764 en avril 1908) et encaissé 5332 fr. 42 (5,144 fr. 20). Pour les quatre premiers mois de l'année la recette totale est supérieure de 1034 fr. 24 à celle de la période correspondante de 1909.

— Le chemin de fer électrique Monthey-Champéry-Morgins a transporté en avril dernier 4926 voyageurs (3161 en avril 1908) et encaissé une recette totale de 8833 fr. (6043 francs 53).

Le trafic de cette ligne est en progrès constant, comme on le voit.

Chronique locale

M. Forrer dans nos murs

Le projet de raccordement du chemin de fer Martigny-Orsières à la gare des C. F. F. n'ayant pas eu l'assentiment de l'Etat du Valais, le Département fédéral des chemins de fer estima qu'une vision locale permettrait de mieux apprécier les différentes solutions soumises. Cette conférence eut lieu le 22 mai écoulé, lisons-nous dans la *Gazette*.

Le Département fédéral était représenté par M. Forrer, conseiller fédéral, et MM. Winkler et Riva, ingénieurs; l'Etat du Valais par MM. Kuntschen, conseiller d'Etat, et de Preux, ingénieur; la commune de Martigny-Ville par M. Morand, président, et MM. de Cocatrix et Closuit, conseillers; la Compagnie du chemin de fer Martigny-Orsières par MM. Valloton et Galland, membres du Conseil d'administration, et les ingénieurs de Vallière, Couchepin et Perréard.

Il s'agissait tout spécialement de déterminer si ce chemin de fer secondaire croiserait la route nationale du Simplon par un passage à niveau ou par un passage supérieur.

Les intérêts de la Compagnie furent défendus par MM. Valloton et de Vallière. Ces Messieurs demandèrent à être mis au bénéfice de la solution la plus économique, l'établissement d'un passage à niveau réalisant, à leur sens, une économie de 57,000 francs.

MM. Kuntschen et de Preux, défendant les intérêts du canton, firent ressortir d'une part les inconvénients d'une telle solution et, d'autre part, les avantages du projet que le Département des Travaux publics soumit à l'autorité fédérale.

M. Morand, parlant au nom de la ville de Martigny, appuya les motifs invoqués par les représentants de l'Etat.

M. Forrer, ayant entendu les deux causes, déclara qu'il soumettrait la question au Conseil fédéral.

La conférence close, M. Forrer accompagné de M. le conseiller d'Etat Kuntschen et des ingénieurs Winkler, Riva et de Preux, prit le chemin de fer Martigny-Châtelard pour se rendre jusqu'à Vallorcine qui est le point terminus de la section exploitée par la compagnie suisse. De retour à Martigny, à 4 h. de l'après-midi, M. Forrer reprit aussitôt le chemin de Berne, enchanté de sa promenade et emportant avec lui une grande gerbe de fleurs de nos Alpes.

Courses de montagne

Les amis de la montagne sont convoqués pour jeudi soir, 27 mai, à 8 1/2 h., au Café Kluser, pour projeter et organiser quelques courses et ascensions pendant l'été. Tous les adhérents et fervents du sport alpin sont cordialement invités.

Quelques alpinistes.

Confédération Suisse

La sucrerie d'Aarberg. — Dans sa séance de samedi, l'assemblée générale extraordinaire de la Société de la fabrique de sucre d'Aarberg, après avoir entendu un rapport du conseil d'administration, a décidé la liquidation juridique de l'entreprise; mais des mesures ont été prises pour garantir la continuation de l'exploitation pendant la période de 1909-1910.

Vins artificiels. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des marchands de vins à laquelle assistaient une centaine de personnes à Lucerne, a décidé de faire des démarches communes avec la Ligue suisse des paysans en vue d'obtenir l'interdiction de la fabrication des vins artificiels.

Nouvelles des Cantons

Genève

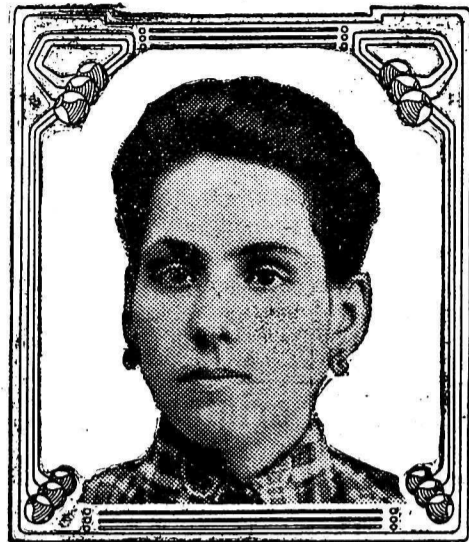
La grève des typographes

Les typographes genevois sont toujours en grève. M. le conseiller d'Etat Perréard a offert ses bons offices en vue d'une conciliation.

Les patrons ont accepté, mais les ouvriers ont refusé cet arbitrage, si bien que la situation est sans changements. Le *Journal de Genève*, la *Suisse* et la *Tribune de Genève* continuent à paraître régulièrement, tandis que d'autres journaux, parmi lesquels le *Genevois*, n'ont pas publié un seul numéro depuis le début de la grève et continuent à ne pas paraître.

L'heureuse décision

Il y a des paroles des actes, des décisions, qui décident d'une destinée, et c'est peut-être à la simple lecture d'un journal que M. Aurora Sergio, aura dû le retour à la santé de sa femme, qui se trouvait de son propre aveu, dans un état pitoyable. M. Aurora Sergio, qui est négociant à Molfetta (Bari), Via Madonna de l'Angelo n° 35, nous a, en effet, écrit ce qui suit:



Mme Aurora Sergio (cl. Aiello, Molfetta)

"Les pilules Pink ont complètement guéri ma femme, et cette guérison a été réellement remarquable, car sa santé était devenue bien mauvaise. Je n'hésite pas à dire qu'elle se trouvait dans un état vraiment pitoyable. Jugez-en. La pauvre femme se plaignait depuis longtemps et, pour ainsi dire, chaque jour, de nombreux maux. Je ne vous en citerai que quelques-uns, mais vous jugerez qu'ils étaient suffisamment nombreux pour empoisonner l'existence d'une créature humaine. Elle se plaignait donc beaucoup de douleurs de tête, de grande faiblesse dans les jambes, de fortes nausées, de migraines et de très fortes douleurs de reins. Ajoutez à cela qu'elle avait perdu l'appétit, qu'elle ne dormait plus que d'un sommeil agité et troublé par les cauchemars, qu'elle avait des vertiges, de l'obscurcissement de la vue, des maux d'estomac, et vous aurez une idée de ce qu'elle devait souffrir. Ma femme avait été soignée sans succès et il semblait que les médicaments n'avaient pas d'action. J'ai pris un jour, en désespoir de cause, l'heureuse décision de lui faire suivre le traitement des pilules Pink. J'ai fait cela à la suite de la lecture dans un journal d'un cas présentant les mêmes symptômes, les mêmes caractéristiques et guéri par les pilules Pink. Je me félicite de cette heureuse décision en voyant les magnifiques résultats que les pilules Pink ont une fois de plus données".

Mme Cormela de Stena, femme de M. Aurora Sergio, était une pauvre femme très anémiée à qui il fallait le secours d'un médicament très puissant comme les pilules Pink. Aux organismes épuisés, les médications ordinaires ne peuvent être, pour ainsi dire, d'aucun secours. Elles ne relèvent pas suffisamment le malade; elles améliorent, font traîner mais ne guérissent pas. Les pilules Pink, elles, guérissent et en partant de ce principe que, qui peut le plus, peut le moins, vous pouvez conclure que l'usage des pilules Pink est aussi favorable dans les cas bénins que dans les cas graves.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciaticque, rhumatismes, neurasthénie.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs, les 6 boîtes, franco.

Le *Confédéré* est en vente dès le mardi et vendredi soir aux kiosques des gares de St-Maurice, Martigny, Sion. A Martigny-Ville: Chez Favre Collomb, coiffeur, et à la librairie A. Sauthier-Cropt.

Tous communiqués

pour concerts, représentations, bals, soirées, exercices de tir, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une

annonce



Le Congrès romand de la Libre Pensée suisse aura lieu le dimanche 30 mai 1909 à Martigny

A cette occasion la population est invitée à assister aux conférences publiques, gratuites et contradictoires qui seront données le dimanche 30 mai, à 2 h. de l'après-midi, dans la Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Martigny.

1. Du rôle de la religion dans l'éducation (E. Davaud).
2. Socialisme et Libre Pensée (L. Gaberel).
3. La morale sociale (Ch. Fulpius).
4. Ici-bas ou au-delà (Dr O. Karmin).
5. Les délits d'opinion (Dr G. Weber).
6. L'Ecole libre de Bâle (A. Michaud).

Café de Lenzbourg

5 kg. de Campinas, trié	fr. 5,90
5 " de Campinas, très fin, vert	" 6,40
5 " de Campinas, extra fin	" 7,00
5 " de Perle	fr. 8,50 & "
5 " de Java, véritable supérieur	fr. 9,50 & "
5 " de Café fort, torréfié	" 8,80
5 " Mélange-Réclame de Lenzbourg, torréfié, supérieur	" 9,00
1/2 " de Thé Ceylan, excellent	" 3,00

Rabais pour plus grandes quantités
BERTSCHINGER HIRT, LENZBOURG

MOTEURS originaux „BENZ“

GAZ PAUVRE, BENZINE, etc.
NOUVEAUX GAZOGÈNES utilisant les grésillons d'antracite, coke, escarbilles de locomotives, déchets et sciure de bois.
Moteurs à huile minérale brute Réalisant une économie très considérable sur n'importe quel autre genre de moteur.
MACHINES-OUTILS pour le travail du bois et des métaux.
Conditions et prix très avantageux.
LOUIS TROTTEZ, Agence industrielle, VEVEY

LA GRANDE LOTERIE NATIONALE des ARTISTES LYRIQUES
met en vente ses **DERNIERS BILLETTS**
Tirage irrévocable : **15 JUIN 1909**
Sans aucun retard possible.
Le montant des Lots déposés au Comptoir d'Escompte atteint **621.100'.** dont
250.000' - 100.000' - 50.000'
En vente chez tous les Buralistes, Papeteries, etc. Envoi franco à domicile contre mandat ou bon de poste et timb. p. ret.
Ecrire : ADMINISTRATION LOTERIE des ARTISTES, 110, Boulevard de Sébastopol, PARIS

!! MEUBLES !!
FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION
INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger et chambres à coucher. - Glaces. - Chaises de Vienne
Meubles rembourés. - Crin animal. - Coutil pour matelas.
Vente en gros et au détail
CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande

Tirage déjà le 23 Juin Grande Loterie d'Argent
Garantie par l'Etat de Hambourg consistant en 100,000 billets, dont 48,405 lots et 8 primes partagées en 7 classes.
La somme totale des prix s'élève à **Neuf Millions 841,476 Mars**
Le plus gros lot, au cas le plus heureux, suivant § 9 du plan sera **600,000 Marcs ou 750,000 Francs spécialement**

1 à 300 000	=	300 000
1 à 200 000	=	200 000
1 à 100 000	=	100 000
2 à 60 000	=	120 000
2 à 50 000	=	100 000
1 à 45 000	=	45 000
2 à 40 000	=	80 000
1 à 35 000	=	35 000
2 à 30 000	=	60 000
7 à 20 000	=	140 000
1 à 15 000	=	15 000
11 à 10 000	=	110 000
46 à 5 000	=	230 000
103 à 3 000	=	309 000
163 à 2 000	=	326 000
539 à 1 000	=	539 000
693 à 300	=	207 900
29 098 à 169	=	4 917 562
17,739 à M.		200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirage sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.
Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, garantie par l'Etat, le prix pour un entier billet orig. Fr. 7,50
demi " " " 3,75
quart " " " 1,90
contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible, en tous cas avant le **30 avril**
Kauffmann & Simon
Maison de banque et change
à HAMBOURG H1707Z

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il a repris le **Café-Restaurant Albert Gay, Martigny-Bourg** ainsi que la **Boulangerie**. Par un travail soigné et des marchandises de 1re qualité, il espère obtenir la confiance qu'il sollicite.
Corthey Maurice, boulanger.

Agriculteurs Achetez les véritables faux de **Ballaigues**, les seules de fabrication suisse, les plus sûres, les meilleures.
En vente chez tous les marchands de fer.

Comme
Dépuratif
Exigez la véritable
Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 façon fr. 3,50, 1/2 bout fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète) fr. 8.—
Dépôt général et d'expédition :
Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève
Dépôts à Martigny: Lovy et Morand, pharm.; à Monthey: Carraux et Zum Offen, pharm.; à Sion: Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Sierre: Burgener; à Bex: Borel et Rosselet.

COGNAC OLD MEYER FILS
Superfin, première Qualité
Dépôt : **ERNEST BOSCO**
Vins et Liqueurs
— MONTHEY —

Timbres en caoutchouc
à l'Imprimerie Commerciale, Martigny

PUBLICITÉ dans la Suisse française

BULLE La Gruyère Le Messager CERNIER Neuchâtelois CHAUX-DE-FONDS National Suisse Fédération Horlogère Feuille d'Avis COLOMBIER Courrier du vignoble CULLY Courrier de Lavaux DELEMONT Démocrate Impartial du Jura Bernier Jura Le Réveil Suisse FONTAINES Feuille d'Avis du Val-de-Ruz FRIBOURG Indépendant Liberté Journal Ami du Peuple Freiburger Nachrichten Feuille officielle et d'avis Demokrat Revue Verte GENÈVE Journal Feuille d'Avis Officiels Courrier Revue médicale de la Suisse romande Genevois Suisse sportive Papillon Patrie Suisse Journal suisse d'horlogerie	LAUSANNE Courrier Suisse Conteur Vaudois Revue du Dimanche Moniteur de la Boucherie Revue Historique Vaudoise Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture La Source, organe de l'Ecole de gardes malades de Lausanne. MARTIGNY Confédéré du Valais MONTREUX Feuille d'Avis Journal et Liste des Etrangers MOUTIER Le Petit Jurassien NEUCHÂTEL Suisse libérale Express NEUEVILLE Courrier ORBE Feuille d'Avis d'Orbe PORRENTROY Jura Pays Peuple L'Ouvrier SION Gazette du Valais Walliser Bote Bulletin officiel Ami du Peuple valaisan St-AUBIN Feuille d'Avis de la Béroche Ste-CROIX Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix. St-IMIER Jura Bernois VEVEY Feuille d'Avis de Vevey et journal du district. YVERDON Journal d'Yverdon
--	--

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité
Haasenstain & Vogler
Sion, Lausanne
AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.
Catalogues, traductions et devis de frais gratis.
Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

Promeneurs
Les Gorges du Durnand sont ouvertes aux visiteurs.
Dimanche 30 mai
BAL
Invitation cordiale.
PUIPPE, tenancier.

A vendre
des
Fourneaux en catalles
en très bon état. — S'adresser à Hôtel BONIVARD, Veytaux-Chillon.

A remettre
dans une importante localité du Bas-Valais une
charcuterie
avec ou sans appartement.
S'adresser au „Confédéré“ sous chiffres 840.

On demande
de suite, une **bonne et forte fille** pour les travaux de campagne et aider au ménage.
S'adresser au „Confédéré“.

Fabrique de
Vermouth et Spiritueux
F. Florinetti & Corbaz, à Genève
Représentant pour le Valais
H. DEFAGO, à Monthey

Loterie du théâtre de la ville de Zoug
Derniers billets de l'émission spéciale
Un billet sur trois est bon
Principaux gagnants: Fr. 40,000 Fr. 20,000, Fr. 10,000, etc.
Bureau du Théâtre de la ville de Zoug. H1676L

A vendre pour cause de départ
bon fusil de chasse
S'adresser à César Rouiller, Charrat-Gare.

A vendre
une châtaigneraie de 16 châtaigniers en plein rapport, située sur le territoire de la commune de Fully. — Prix et conditions favorables.
S'adresser à Jos. CHAPPOT, Charrat.

On demande pour de suite un bon
ouvrier cordonnier
Place à l'année. — S'adresser à Jules Frossard, Chaussures, à Liddes.

A louer à Martigny-Bourg
Place centrale, dès le 15 juin prochain,
2 magasins
contigus, bien aménagés.
S'adresser à Milles J. & D. Michellod, ar dit lieu.

On demande une fille forte
pour maison de campagne, si possible sachant traire. Bons soins assurés. Adresser offres poste restante, Orsières, sous O. C. R.

SAUCISSES !!
de très bonne qualité, fraîches et fumées:
Saucisses, la paire fr. 0,20
Gendarmes (Landjäger) " " " 0,20
Saucisses à cuire " " " 0,30
Lard maigre fumé 1/2 kg. " 1.—
Salami prima " " " 1,25
Envoi franco à partir de 25 paires. (H. 2903 Q.)
W. Weiland, Bâle

Pour irrigation ou épandage d'eau,
A vendre d'occasion une **pompe aspirante et refoulante** à benzine de 2 H.P. montée sur chariot. — S'adresser pour la voir à M. BLARDONNE, entrepreneur en serrurerie, à SION. Pour renseignements à M. E. GUINAND, Lausanne. 320

Ab. Carlin
ramoneur
avise le public qu'il vient de transférer son domicile à Martigny-Ville, place du Midi.
Il se recommande pour tous les travaux concernant son état, dans le canton du Valais.

Jeune homme
cherche place chez voiturier pour conduire les chevaux et travailler la campagne.
S'adresser à Famile GAY, fils Lavey-Village.

A remettre une laiterie
à Lausanne, avec commerce de beurre, fromages, épicerie, légumes et salés de campagne. Petite reprise 1500 fr. environ.
S'adresser poste restante sous chiffre 1222 Lausanne.

Repasseuse
cherche place pour la saison, accepterait éventuellement place de femme de chambre.
Adresser les offres au bureau du Journal de Bex, Bex (Vaud).

On demande 6 effeuilleuses
pour un domaine de vigne réuni. Gage 52 fr. — Occasion d'avoir des journées après.
S'adresser à E. Dufour, Mont s/ Rolle (Vaud).

Indispensable aux Familles, Pensionnats Voyageurs, Touristes
est
l'Alcool de menthe et camomilles GOLLIEZ
Remède de famille sans pareil contre les indispositions, maux d'estomac, de ventre, etc.
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 1.— et 2.—
Pharmacie Golliez, Morat

RÈGLES méthode infallible pour tous retards, 11 francs.
Pharmacie de la Loire, Nantes (France). H. 602 V.

La Lessive moderne
garantie sans chlore **Persil** absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.
blanchit le linge sans l'abîmer.
Semplie avec n'importe quelle méthode de lavage.
Seuls Fabricants: Henkel & Co, Düsseldorf.
Dépôt général: **Albert Blum & Co, Bâle.**
En vente dans les épiceries et drogueries.

La lessive la plus moderne
„PERPLEX“
nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
Semplie avec n'importe quelle méthode de lavage.
Garanti inoffensif et sans chlore. Prix d'un paquet de 1/4 kg 40 cts. Savonnerie Kreuzlinger & Charles Schuler & Cie.

Vente en gros : MANUEL FRÈRES, Lausanne, agents généraux de la maison Carl Schuler & Cie, Kreuzlingen (Schweiz). En détail : à Sion, chez Johann Jost ; Brigue, chez Ant. Dönni-Zurverra, Brechbühl et Mattenberger, Consum-Genossenschaft, Joseph Gamsch, Pharmacie & Droguerie ; à Gampel, chez Ferd. Welschen ; à Viège, chez P. J. Anthammatten.

Le Trésor des Cuisiniers
contenant 150 menus divers : 50 menus de lunch, 30 menus de diners table d'hôte sans entrée, 20 idem avec entrée, 15 menus de déjeuners à la fourchette, 5 menus de déjeuners maigres, 5 menus de diners, 5 menus de soupers, 5 menus de banquets, 15 menus de diners de noces. — Pour l'un ou l'autre de ces divers menus, on n'aura qu'à suivre les recettes données pour faire un lunch, déjeuner, dîner, etc., destiné à un nombre de personnes voulu, celui indiqué en tête de chaque menu. C'est là le côté essentiellement pratique et original de l'ouvrage.
Indispensable aux hôteliers et restaurateurs. Prix fr. 3,50

Le Livre de ménage
pour tenir la comptabilité du ménage, fr. 1.50.
Indispensable aux bonnes ménagères
à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny